

---

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (21 juin 2008)

Rédacteur : Laurent Coquelet

Le 21 juin 2008 à 17h00, les membres du conseil d'administration élu de la Fédération Française de go se sont réunis au tournoi de Montpellier (Palavas-les-Flots, Hérault).

Ont participé à cette réunion:

- |                      |   |
|----------------------|---|
| • Emeric SALMON      | Président                               |
| • Géraldine PAGET    | Trésorière                              |
| • Daniel TOSETTO     | Trésorier Adjoint                       |
| • Laurent COQUELET   | Secrétaire                              |
| • Véronique LAMOUR   | Secrétaire Adjointe                     |
| • Chantal GAJDOS     | Présidente de la ligue du Centre        |
| • Noël SAINT-PAUL    | Président de la Ligue du Sud-Ouest      |
| • François LAPEYRE   | Vice-Président de la Ligue Méditerranée |
| • Raffaëlla GIARDINO | Représentante de la ligue Rhône-Alpes   |
| • Astrid GAULTIER    | Responsable logistique du stage d'été   |
| • Adrien ROUXEL      |   |

La réunion a commencé à 17h00 et s'est terminée à 20h00.

## 1. Quorum

Jérôme Hubert, membre du Conseil d'Administration, a donné sa procuration à Géraldine. Le quorum de 6 membres du CA sur 9 permet d'atteindre le quorum de 2/3.

## 2. Réflexions sur l'avenir de la FFG

Le but de cette réflexion est de pouvoir donner d'ici la prochaine assemblée générale, un document permettant de cibler les principaux rôles et missions que doit se donner la FFG (pour répondre à la question : « qui est la FFG, et que veut-elle ? »), ainsi que les axes de travail et les cibles d'ici 5 ou 10 ans.

Comme évoqué au précédent CA, un travail plus approfondi avec la CLE (Confédération des Loisirs de l'Esprit) est en cours, avec la participation de Dominique Cornuéjols.

Chantal demande ce qu'est plus précisément la CLE : c'est une association qui s'appuie sur les principales fédérations de jeux de l'esprit (Echecs, Dames, Bridge, Scrabble, Othello, et bien sûr Go) et qui cherche à promouvoir ces jeux. Elle est devenue plus active ces derniers temps, et dispose apparemment de moyens financiers assez importants.

Si le site internet n'existe pas encore, c'est par manque d'informations de différentes fédérations.

Une des principales mission que la CLE s'est fixée est une reconnaissance des loisirs de l'esprit par des instances d'Etat : Ministère, Education Nationale, etc. Pour aider à cela, Véronique rappelle que la FFG a obtenu l'agrément Jeunesse et Education Populaire en 1993 : les références seront prochainement publiées sur le site internet.

Le développement des jeunes constitue un axe important de l'avenir de la FFG. Pour cela, et en plus des actions commencées avec la CLE (Cf § suivant), des formations FFG (niveau 1 animation ou 2 enseignement) doivent être reprogrammées. Outre les soucis habituels d'organisation (pédagogues, stagiaires, lieux, ...), la principale problématique d'une formation niveau 2 reste la contrainte d'être sur 4 jours, avec une école comme lieu de travaux pratiques.

Plusieurs autres sujets sont abordés :

- la réflexion autour des sponsors (privés) ou subventions (publiques)
- quel type de sponsoring la FFG peut accepter ou refuser
- l'orientation budgétaire et politique de la FFG, pour inciter telle ou telle pratique en clubs/tournois
- le développement du go de manière générale (en citant le rapport du séminaire sur le développement du go, qui sera publié sur le site FFG)

---

Ces sujets restent entièrement ouverts, car très difficiles à cerner en quelques discussions seulement.

Une liste de travail par e-mail va être mise en place pour que chaque licencié puisse travailler sur ce sujet s'il le souhaite. Le but de cette liste de travail sera d'établir un recensement des missions de la FFG, et de les pondérer.

Si d'ici quelques mois cette liste ne fonctionne pas suffisamment, un séminaire sera créé sur ce sujet.

### **3. Point Communication / CLE**

Dominique Cornuéjols a participé à une réunion avec la CLE et a commencé un gros travail de recensement des actions avec les jeunes (liste des écoles où l'on pratique le go). En effet, la CLE cherche à instaurer des actions pérennes dans les écoles (primaires et collèges) pour le créneau horaire 16h-18h, où il y a un besoin social, que l'Education Nationale chercherait à combler.

Pour cela, il faut que chaque formateur puisse apporter un certificat médical, un KBis (validant qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires), un diplôme fédéral, un projet pédagogique, et établisse un CEL (Contrat Educatif Local). François Lapeyre propose de mettre à disposition les documents déjà créés sur le sujet.

La CLE demande si la FFG est prêt à s'associer pour faire des sites pilotes dans 3 villes (Paris, Toulouse et Aix-les-Bains). La FFG est bien sûr enthousiaste sur le sujet et apportera son soutien, mais ce seront essentiellement les clubs locaux qui participeront, et mieux vaut demander leur accord. Cannes se propose également pour participer.

La CLE se demande aussi dans quelles mesure il est possible d'avoir des sponsors dans les écoles : Astrid précise qu'il est très difficile de faire rentrer des marques privées dans les écoles, et qu'il vaut mieux chercher à obtenir des subventions publiques.

Au niveau de la communication, les films de Frédéric Donzet sont régulièrement publiés sur le site FFG sur différents sujets.

La création des plaquettes est un peu plus longue que prévue. La plaquette en l'état est considérée de bonne qualité, mais il serait finalement préférable de la faire passer par une société de communication.

### **4. Point Jeunes**

Il n'a été communiqué aucune information sur les jeunes.

## 5. Congrès Européen à Cannes en 2011

François Lapeyre expose l'état d'avancement de l'organisation :

- Résidence estudiantine à Sofia Antipolis, visité avec Jeff ; capacité d'accueil de plus de 1000 personnes pendant les 15 jours
- 400m au maximum séparent les différents endroits (chambres, lieu tournois, repas, bar, ...)
- Prix de 22€ par nuit+petit déjeuner par personne + 6€ par repas (Sodexo), soit 34€ par jour (prix affichés pour 2009 et non négociés)
- Il existe la possibilité de dormir en gymnase (avec douches) pour avoir des tarifs plus réduits
- Bar/Snack possible 24/24h
- Equipe actuelle du club de Cannes : François plus une douzaine de joueurs

François Mizessyn et Bruno Lamberet ont proposé leur aide pour la mise en place de l'organisation de l'équipe, mais ne pourront être présents pendant le congrès. Ils communiqueront notamment l'organigramme nécessaire.

Au total, il faut constituer une équipe de près de 50 personnes, pour l'ensemble des mission à accomplir (préparation et sur place) : un appel à candidature va être lancé pour trouver et organiser ces 50 personnes.

## 6. Stage d'été

Astrid fait un point sur le stage d'été :

- seulement 80 inscrits la première semaine (dont 50 joueurs) et 150 inscrits la seconde semaine (dont les pédagogues et l'équipe logistique), ce qui au global fait très peu par rapport aux années précédentes (désaffection du lieu ??)
- les prévisions par rapport au Sériguët doivent donc être revues à la baisse
- l'équipe pédagogique prévue est donc trop importante pour le peu de participants, notamment la première semaine : il faut demander à Jeff une diminution des pédagogues :
  - Semaine 1 : 5 pédagogues (dont responsable tournois) + Jeff + 2 pros
  - Semaine 2 : 10 pédagogues (dont responsable tournois) + Jeff + 2 pros

François Lapeyre propose que le centre prévu pour le congrès 2011 accueille le stage 2009. Astrid et Emeric vont voir avec le Sériguët ce qu'il est envisageable de faire pour 2009, les délais étant maintenant très courts.

## 7. Tarifs de Fan Hui pour le stage

Il est proposé que le tarif de Fan Hui pour le stage d'été soit ramené au tarif des stages ligue, à savoir 150€ pour 5h.

***Le CA vote cette proposition avec 6 voix pour.***

## 8. Proposition de modification des inscriptions aux compétitions

Florence Videau, coresponsable de l'échelle de niveau, a fait une proposition de modification d'inscription aux compétitions : Cf annexe A.

D'après les avis de nombreuses personnes (conseillers techniques, ligues, etc), la proposition est modifiée pour fixer un délai minimum de demande à 15 jours, et supprimer la tolérance d'inscription à 40 points.

Ce texte prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre.

***Le CA adopte cette proposition par vote, avec 6 voix pour.***

Sur les remarques annexes de Florence, Emeric et Chantal précisent qu'il est possible de savoir si la licence est valide pour l'année en cours (Gotha restituée notamment l'information contenue dans le fichier d'échange).

Fait à Dijon, le 28 juin 2008

Le Secrétaire de la FFG.

---

## **ANNEXE A : Proposition d'instauration de nouvelles règles pour l'inscription aux compétitions françaises**

Cette proposition fait suite aux discussions ayant eu lieu sur la liste [dev-ffg at jeudego.org](mailto:dev-ffg@jeudego.org) et [ca-elargi at jeudego.org](mailto:ca-elargi@jeudego.org) .

Le but de cette proposition est de limiter la sur-inscription des joueurs dont le niveau à l'échelle est compris entre 5k et 20k. En effet il a été remarqué qu'un grand nombre de joueurs (près de 40% au tournoi de Lyon 2007 et au tournoi de Levallois 2008 par exemple) avaient tendance à s'inscrire à un niveau nettement plus élevé que leur niveau réel.

Leur but en faisant cela est d'essayer de profiter du système de calcul pour prendre des points à l'échelle sur une perf. En effet, s'ils gagnent leur partie, ils gagnent un maximum de point et n'en perdent quasiment pas dans le cas contraire.

Le problème avec cette sur-inscription est qu'elle est particulièrement désagréable pour les adversaires des joueurs concernés qui s'inscrivent à leur niveau réel. En effet, si cette surévaluation n'est pas justifiée alors les parties sont peu intéressantes car peu équilibrées et en plus ne rapporte pas de points à l'échelle au vainqueur.

Le problème est donc causé par tous les joueurs de go qui se surévaluent et perdent leurs parties.

Je propose donc de limiter ces sur-inscriptions.

Néanmoins, il faut permettre aux joueurs dont la progression est rapide de jouer à leur niveau en tournoi à handicap. Sinon on bloque la progression à l'échelle de ces joueurs car la plupart des tournois français sont à handicap.

Le but est ainsi d'avoir une échelle de niveau qui représente le niveau des joueurs et leur niveau validé en tournoi.

La règle actuelle est :

Règle concernant les niveaux d'inscription à un tournoi

« Les résidents en France ayant un niveau dans la dernière échelle parue, et dont le niveau est supérieur ou égal à -440 points, doivent s'inscrire à ce niveau avec une tolérance de 40 points.

Les résidents en France ayant un niveau dans la dernière échelle parue, et dont le niveau est inférieur à -440 points, peuvent s'inscrire au niveau de leur choix mais sans dépasser 5k.

Tous les autres joueurs peuvent choisir leur niveau d'inscription.

**Les organisateurs des tournois conservent la possibilité de refuser une inscription à un niveau manifestement injustifié. »**

Personne n'applique cette dernière partie de la règle, c'est normal. Il est très compliqué de justifier à un joueur pourquoi on lui refuse son inscription alors que tous les autres ont le droit de choisir leur niveau.

Je propose :

**"Les résidents en France ayant un niveau dans la dernière échelle parue doivent s'inscrire à ce niveau avec une tolérance de 40 points. Les joueurs étrangers ou non résidents en France ayant un niveau européen doivent s'inscrire à leur niveau européen. Les autres joueurs peuvent choisir leur niveau d'inscription. Les joueurs ont la possibilité de demander une dérogation exceptionnelle aux organisateurs du tournoi. Ne seront pas prise en compte les demandes faites trop tardivement par rapport au tournoi ainsi que les demandes où la différence entre le niveau d'inscription et le niveau à l'échelle ne dépasse pas 300 points."**

Réponses aux questions courantes que l'on peut se poser dont la plupart ont été discutées sur les listes de discussion :

– Pourquoi une tolérance de 40 points?

Parce que certains joueurs oscillent autour d'un niveau. Elle était dans la règle précédente et je l'ai gardé telle quelle. Je serais pour la supprimer.

– Pourquoi demander aux organisateurs de tournoi?

Parce que l'équipe échelle ne peut pas traiter toutes les demandes dans un premier temps.

Je propose que les responsables de tournoi (qui feront ça une fois par an) fassent un premier tri.

Ils peuvent très bien demander à l'équipe échelle de donner un avis sur un joueur. Le but étant que la dérogation ne soit acceptée que si le joueur la demandant est réellement sous-évalué.

– Pourquoi refuser les demandes faites au dernier moment?

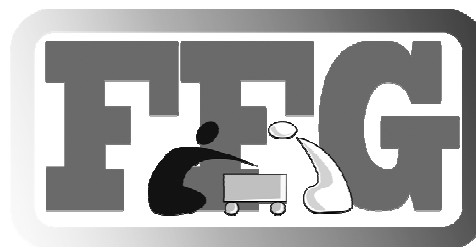
Parce que nous ne pourrions pas par manque de temps vérifier si la demande est justifiée

– Pourquoi refuser les demandes pour 1 ou 2 pierres?

Parce que le joueur devrait à ce moment là gagner une majorité de ses parties et gagner ainsi plein de points à l'échelle (entre 80 et 150 pour un tournoi à 5 rondes car comme plus personne ne sera surclassé il n'y aura plus de parties gagnées rapportant entre 0.5 et 2 point mais seulement des parties à enjeu de 15 à 35 points en fonction du niveau des joueurs)

Je propose que cette règle soit appliquée au 1er septembre lors de la reprise des licences 2009.

Remarque : Il est important pour appliquer cette règle que le dernier fichier d'échange disponible soit utilisé pour déterminer les niveaux des joueurs.



### **Autres points liés à l'échelle**

Je tiens à rappeler que les résultats de tournois doivent être transmis à l'adresse [echelle at jeudego.org](mailto:echelle@jeudego.org) dans les 15 jours suivant la date du tournoi et que l'ensemble des participants

(résidant en France) doit être licenciés avant la transmission des résultats.

Au moment de la saisie, nous détectons les joueurs n'ayant jamais été licencié mais pas ceux qui n'ont pas renouvelé leurs licences. Ce n'est pas parce que les joueurs sont dans le fichier d'échange qu'ils sont licenciés.

Florence Videau, coresponsable de l'échelle de niveau.